

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 136 (2015)
Heft: 7

Artikel: La drosophile du cerisier : un défi pour les cultures fruitières et l'apiculture
Autor: Volles, Claudia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La drosophile du cerisier – un défi pour les cultures fruitières et l'apiculture

Claudia Volles, Agroscope, Centre de recherche apicole, 3003 Berne



Drosophila suzukii. Photographie: C. Baroffio Agroscope

Drosophila suzukii, connue aussi sous le nom de drosophile du cerisier ou encore de drosophile à ailes tachetées, sévit en Suisse depuis 2012. Originnaire d'Asie, *Drosophila suzukii* fait partie des espèces invasives. Elle s'attaque aux fruits mûrs occasionnant parfois d'importantes pertes. Depuis 2012, la Confédération a

dû réagir avec l'aide d'Agroscope, qui a déployé de gros efforts pour lutter contre cette nouvelle menace. L'une des mesures de lutte prévoit l'emploi d'insecticides.

Confusion possible entre la drosophile du cerisier et la mouche du vinaigre

La drosophile du cerisier *Drosophila suzukii* et la mouche du vinaigre *Drosophila melanogaster* font partie du groupe des melanogasters. Ce groupe contient environ 1500 espèces différentes.

Drosophila suzukii – un insecte particulier à bien des égards

La propagation de *Drosophila melanogaster* en Europe a eu lieu il y a quelques millénaires déjà. La drosophile du cerisier quant à elle s'est répandue de l'Asie vers l'Europe par le biais du commerce de fruits. Elle peut se propager sur une distance considérable de plus de 1400 km par an. En Europe, les premières traces de la drosophile du cerisier remontent à 2008 en Espagne et en Italie, en 2009 en France, en 2012 en Suisse, en Slovénie, en Croatie, en Autriche, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre et en Hongrie. En 2013 et en 2014, c'est au tour de la Scandinavie, du Danemark et de la Suède.

En 2011, Agroscope a mis en place un réseau national de surveillance de la drosophile du cerisier. Depuis 2012, les données



Drosophila suzukii.
Photographie: C. Linder Agroscope

sont actualisées toutes les semaines pendant la période d'activité de la drosophile du cerisier et publiées sur le site Internet suivant: www.drosophilasuzukii.agroscope.ch. Pour surveiller *D. suzukii*, des pièges attractifs ont été tendus et évalués régulièrement. Début 2011, seuls quelques cas ont été observés, les cantons du Valais, du Tessin, de Saint-Gall et de Zurich étant les plus touchés. En 2012, mis à part quatre cantons, pratiquement toute la Suisse était touchée. A cette époque, trois autres cantons ne s'étaient pas encore associés au réseau national de surveillance. En 2013, *D. suzukii* était présente dans tous les cantons, sans exception. En plus des recommandations pour les mesures de lutte actuelles, les chercheuses et les chercheurs travaillent intensément au développement d'autres stratégies de lutte; ils comparent par exemple différents pièges ou l'efficacité de divers produits chimiques, de la chaux ou de la guêpe parasitoïde.



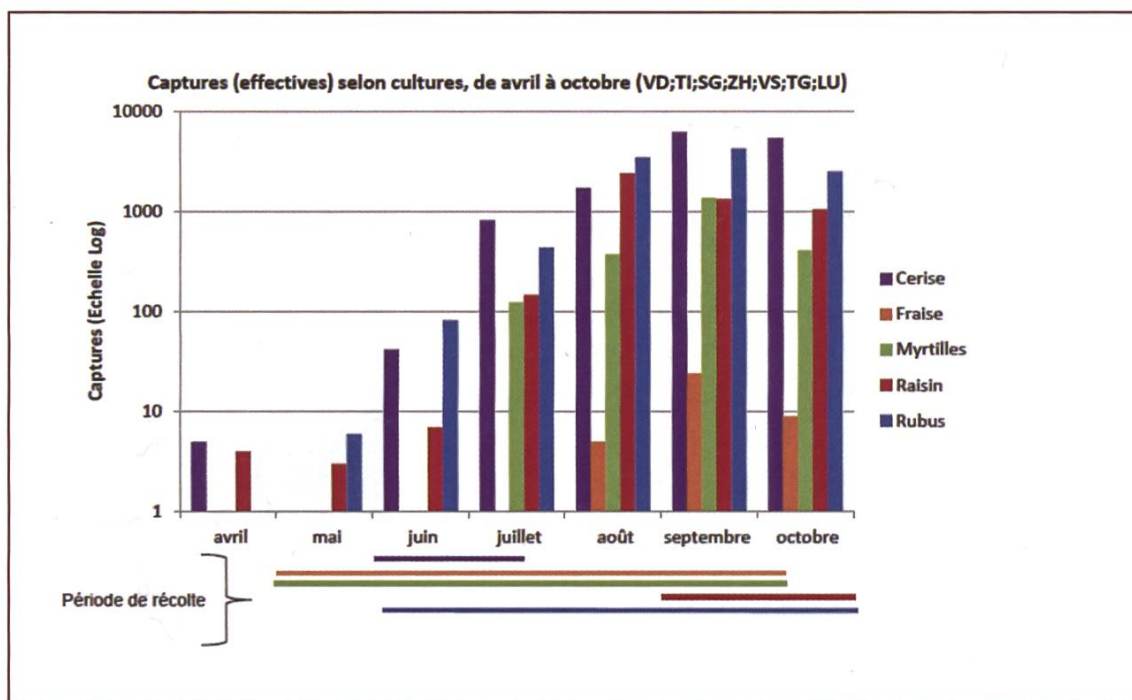
Piège pour la surveillance.
Photographie: C. Baroffio
Agroscope

Toutes les mouches qui se trouvent dans les cultures de baies, la viticulture ou les cultures fruitières ne sont pas forcément des drosophiles du cerisier

Les drosophiles adultes peuvent vivre jusqu'à 60 jours, celles qui hivernent jusqu'à six mois. Elles se nourrissent de fruits éclatés, de fruits tombés à terre et de moisissures. Dans le cas où les fruits font défaut, elles se nourrissent de la résine de l'écorce de chêne. *D. suzukii* hiverne à proximité des forêts, des haies, dans le compost ou en milieu urbain. A la saison de la ponte, entre avril et novembre, 8-10 générations peuvent se développer. Une femelle peut pondre environ 400 œufs. Pour pondre, elle perce un orifice dans la peau des fruits avec son ovipositeur denté. Elle privilégie les fruits à noyaux, les baies et les raisins mûrs de couleur foncée. L'apport en oxygène des œufs se fait par deux conduits respiratoires qui émergent du fruit. Selon la température et l'offre en nourriture, le développement – qui peut se faire en partie à l'intérieur et en partie à l'extérieur du fruit – dure, de la larve à la drosophile adulte, environ 8 à 25 jours. Par ailleurs, les orifices percés par la femelle dans la peau du fruit pour y pondre ces œufs sont souvent contaminés par des bactéries ou des champignons et d'autres espèces de mouches les utilisent comme « porte d'entrée » dans le fruit, de sorte que le fruit peut complètement pourrir en deux à trois jours.

C'est là qu'est la grande différence entre la drosophile du cerisier et d'autres mouches à vinaigre. Les espèces indigènes de mouches à vinaigre ne sont pas en mesure de percer les fruits sains et s'attaquent donc plutôt aux fruits déjà abîmés pour pondre leurs œufs.

Pour éviter des pertes de fruits et limiter les dégâts autant que possible, il existe en Suisse plusieurs stratégies de lutte.



Graphique C. Baroffio Agroscope, 2013

Mesures d'hygiène contre la *Drosophila suzukii*

En général, pour enrayer la multiplication de la drosophile du cerisier, les fruits tombés à terre doivent être jetés dans une fosse à purin, dans des tonneaux hermétiques, dans une installation de biogaz ou incinérés dans une installation d'incinération (**il ne faut en aucun cas les composter!**). Comme ce type de mouches préfère les zones ombragées, il est recommandé, par exemple en viticulture, de procéder à l'effeuillage adapté de la zone des grappes. Dans les petites parcelles et les zones isolées, le piégeage de masse peut également être envisagé pour réduire le nombre de *D. suzukii*.

Une autre mesure de protection efficace consiste à envelopper les cultures avec des filets. Les filets sont rabattus au-dessus des cultures jusqu'à la floraison puis étendus sur celles-ci – de sorte à les recouvrir complètement – jusqu'à la récolte des fruits. A partir d'une maille de $\leq 1,3$ mm, *D. suzukii* n'est plus en mesure de se faufiler au travers du filet et est donc tenue à l'écart des cultures. Il faut cependant mentionner que cette solution exige beaucoup de travail et est assez coûteuse.

Si en dépit de toutes les mesures de prévention décrites les fruits sains sont tout même la proie de la drosophile du cerisier ou si elle est déjà présente sur les fruits, les arboriculteurs peuvent en dernier recours utiliser des insecticides. Leur utilisation s'avère cependant difficile à différents égards. Actuellement, il n'y a aucune substance capable de freiner le développement de la drosophile du cerisier dans les fruits, raison pour laquelle, on utilise des insecticides contre les stades adultes de *D. suzukii*. Toutefois, il faut utiliser les insecticides autorisés avec le plus de retenue et de soin possible en raison des risques de toxicité envers les auxiliaires comme les abeilles et des risques de résidus et de résistance. Seuls les produits qui figurent dans la «*Décision de portée générale concernant l'autorisa-*

tion d'un produit phytosanitaire dans des cas particuliers» peuvent être utilisés. Certains de ces produits peuvent être dangereux pour les abeilles si les recommandations d'utilisation ne sont pas strictement respectées. Lors de l'application de ceux-ci, il convient de respecter à la lettre les consignes d'utilisation et les mesures de précaution (www.blw.admin.ch). Dans le cas de plantes en fleur ou exsudant du miellat, il faut les appliquer seulement le soir après le retour des abeilles à la ruche. Font également partie de ces plantes – en plus des cultures à traiter – les plantes d'enherbement, les adventices, les cultures environnantes et les haies. Dans le cas d'un traitement en serre, celles-ci doivent être fermées et aucun pollinisateur ne doit être présent. Le butinage de fruits abîmés peut aussi être attractif pour les abeilles. **Pour les arboriculteurs, les informations des apiculteurs sur le moment du butinage de leur culture par les abeilles peuvent être très utiles. Des discussions ouvertes entre arboriculteurs et apiculteurs peuvent empêcher des intoxications d'abeilles.**

Normalement, le jus des fruits mûrs ne contient pas suffisamment de sucre pour attirer les abeilles. Pourtant il peut arriver certaines années que les conditions météorologiques soient si favorables que le sucre s'accumule dans les fruits. C'est exactement ce qui a été observé en Allemagne l'année dernière. Tout d'un coup, les abeilles se sont mises à stocker du «miel rouge». Aujourd'hui, le mystère reste entier. S'agissait-il d'un butinage par les abeilles de cerises très mûres et éclatées ou d'une conséquence due à la drosophile du cerisier qui, ayant laissé de nombreux orifices sur les cerises, a ainsi permis aux abeilles de prélever du jus des cerises? Quoi qu'il en soit, il est évident que ce phénomène peut se reproduire.

Une chose est certaine : la propagation de la drosophile du cerisier représente un nouveau défi non seulement pour les cultures fruitières, mais aussi pour l'apiculture.

Je transmets mes sincères remerciements à mes collègues d'Agroscope Catherine Barroffio, Jana Collaz, Stefan Kuske et Patrick Kehrli de même qu'à Klaus Wallner de l'Université de Hohenheim pour les précieuses informations qu'il m'a transmises.

A VENDRE

Extracteur Logar inox

12 c. DB, motorisé, à Fr. 1650.–

Bac à désoperculer Lega

inox de 1 m à Fr. 350.–

F. Allemann, Sorens

Tél. 079 681 38 25

A VENDRE

Reines carnioliennes

très douces, sélectionnées

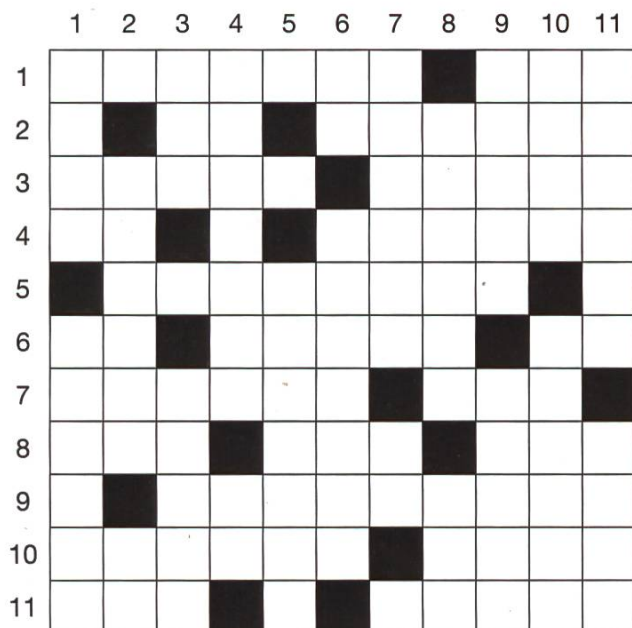
Lignées: P71 - KT02 - R1012 - T10K

Fr. 40.– (+ frais d'envoi)

Ludovic et Nicolas Berthod

1967 Bramois – Tél. 079 535 06 48

Mots croisés N° 35



Verticalement:

1. Grand oiseau ou engin – prière
2. Flics pas trop corrects – terme de choix
3. Plein d'émotion – guéri
4. Age ingrat – vieille ville
5. Débarrassée des restes de foin
6. Avec – la belle nous fait peut-être perdre du temps
7. Oiseau de proie – avec contre
8. Os ou bloc très dur – terme de golf
9. Douée pour le vol – on peut se la rincer ou la mettre au jardin
10. Filtre naturel – mesures de capacité pour l'or noir
11. Côtés d'un cube – socles sur le green

Horizontalement:

1. Oiseau multicolore qui aime les apidés – oiseau multicolore américain
2. Bougé – petit oiseau des prés victime de la disparition des prairies
3. Rapace américain – lustrée ou civilisée
4. Œuf derrière le rideau de rösti – attachent les pompes
5. Oiseau encagé
6. Fleuve transalpin – dégénérée – 1/2 canton ville
7. Précaution – ancien pays européen
8. Permet de tourner autour – ...et le reste – le grand est admirable
9. Amplifiée
10. Aux reflets de couleurs – déplacé
11. Possédés – un Gilbert bien connu des Neuchâtelois...

Philippe Locatelli

Mots croisés N° 34

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	T	G	■	C	H	I	C	■	P	A	F
2	R	E	N	D	U	■	A	P	E	R	O
3	A	L	U	■	D	E	F	I	N	I	R
4	N	■	A	M	S	T	E	R	D	A	M
5	S	E	N	I	O	R	■	A	■	S	I
6	E	■	C	A	N	A	S	T	A	■	Q
7	S	O	I	S	■	N	U	E	■	T	U
8	■	R	E	M	I	G	E	■	S	A	E
9	B	A	R	E	M	E	■	C	A	R	■
10	I	L	■	S	B	■	P	A	L	I	R
11	S	E	C	■	U	T	I	L	I	S	E



Alp'abeille

Cire gaufrée - Nourrissement - Ruches - Matériel - Emballage

cirier depuis 1958

Fabricant de candi «Chant'Abeille»

Candi sans miel, pour éviter les contaminations microbiologiques

Tout le matériel apicole

+ de 2000 articles dédiés aux apiculteurs!

Ce mois-ci pensez à vos pots !

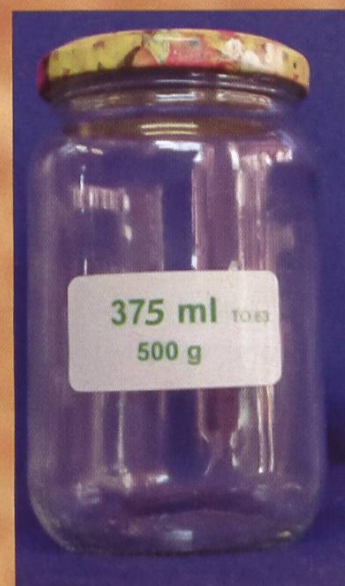
le pot 375 ml (500g)

et sa capsule

à **0.38€**

0.45 Chf

**nouveau :
dépôts chez**



en pack de 12

J A R D I N

M A I S O N

Garden Centre & Boutique

GLAND

Route Suisse 40

T +41 (0)22 354 44 44

PLAN-LES-OUATES

Ch. Charrotons 25

T +41 (0)22 794 77 47

WWW.SCHILLIGER.COM

19 route de Tully, 74200 Thonon-Les-Bains - France

Tél: 0033.450.26.66.20 alpabeille@wanadoo.fr

Toutes nos actions sur : www.alpabeille.com